



Montréal, le 12 janvier 2006

Aux membres du SEMB SAQ – CSN

POUR AFFICHER S.V.P.
POUR AFFICHER S.V.P.

OBJET : DÉCLENCHEMENT D'ÉLECTIONS PARTIELLES - EXÉCUTIF

VICE-PRÉSIDENTE / Bureaux Montréal

VICE-PRÉSIDENTE / Bureaux Québec

Chers – chères collègues,

Nous vous informons, par la présente, que des élections à la vice-présidence du secteur bureaux auront lieu prochainement.

Considérant que, suite au processus électoral survenu l'automne dernier, le secteur bureaux n'est plus représenté au niveau du comité exécutif, nous avons donc résolu de procéder à des élections partielles dans les prochaines semaines (*voir la résolution en annexe*).

Par conséquent, d'ici la fin du mois de janvier, vous recevrez un avis de convocation pour assister à une assemblée régionale (une réunion se tiendra à Montréal et une autre à Québec).

Les personnes intéressées par ces postes pourront alors présenter leur candidature sur place. Le vote se tiendra au cours de cette assemblée et les résultats seront dévoilés le jour même.

Nous vous invitons fortement à profiter de cette nouvelle opportunité pour vous présenter à un de ces postes ou à motiver un-e autre membre à s'impliquer en ce sens. Il est primordial que les membres du secteur des bureaux soient dûment représentés au niveau de l'exécutif de notre organisation syndicale.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

SYLVAIN FAUBERT
Secrétaire général par intérim
Vice-président / Régions



EXTRAIT du procès-verbal de la réunion
CE-2005-42
tenue le 28 novembre 2005
Comité exécutif du Syndicat des employés de magasins et
de bureaux de la Société des alcools du Québec :

RÉSOLUTION

4.0 ÉLECTIONS

4.1 Élections partielles – Bureaux (Montréal et Québec)

CONSIDÉRANT que les deux postes à la vice-présidence des bureaux sont vacants;

CONSIDÉRANT l'article 24 de la constitution amendée SEMB SAQ (1973);

Il est proposé que le comité exécutif rencontre les membres SEMB SAQ des bureaux, à Montréal et à Québec, afin de promouvoir les candidatures aux postes de vice-présidence des bureaux et ce, dans l'éventualité d'élections partielles.

Proposé par	M. Joël Beaulieu
Secondé par	M. Henri Corbin
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ CE-2005-42-005	

*Certifié conforme à l'original du procès-verbal
et signé à Montréal, ce 21 décembre 2005 :*

MARC LAPOINTE
Président-général

SYLVAIN FAUBERT
Secrétaire général par intérim
Vice-président / Régions (Succursales)

ML/SF/ja